



Communiqué de presse

Rabat, le 30 Janvier 2020

**PROGRAMME SOLAIRE MULTI-SITES NOOR PV II – Phase 1 –**

**Le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement et MASEN lancent l'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au développement de Projets Solaires Photovoltaïques dans le cadre de la Loi 13-09**

**Lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste, le Plan NOOR poursuit son déploiement.**

**Afin d'encourager la mise en œuvre de projets solaires par des opérateurs privés dans le cadre de la Loi n° 13-09, le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement (MEME) et MASEN annoncent le lancement du Programme d'allocation de capacités dans des sites qualifiés et pré-équipés pour le développement de projets photovoltaïques, d'une puissance totale d'environ 400 MW.**

**Ce Programme constitue la première phase de NOOR PV II.**

Le document d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objectif notamment de :

- Fournir aux différents acteurs privés, désirant développer des projets solaires dans le cadre de la Loi 13-09, un descriptif dudit Programme ;
- Identifier leur intérêt à participer à l'Appel à Projets qui sera lancé dans un deuxième temps.

Ainsi, à travers un processus concurrentiel, MASEN mettra à la disposition des différents acteurs privés :

- Des sites qualifiés et pré-équipés ;
- Des infrastructures d'interconnexion ;
- L'accès au réseau national à accorder par l'ONEE pour une capacité définie ;
- Des études de qualification (Études topographiques, géotechniques, sismiques, hydrauliques, E&S ...) et des données solaires mesurées relatives aux sites.

Les entreprises intéressées à participer audit Programme sont invitées à exprimer leur intérêt en soumettant le questionnaire disponible sur le lien <http://www.PROJETNOORPVII-400MW-LOI1309.MA/>, dûment rempli accompagné des pièces justificatives qui y sont mentionnées ainsi que toute information jugée appropriée.

La date limite de réception des dossiers de réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt susmentionné est fixée au 28 Février 2020 à 10h00, heure marocaine.